



CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

OBJECTIFS

- ✓ Présenter et commenter le code de la commande publique
- ✓ Préparer les participants à la passation et à la gestion des marchés publics
- ✓ Identifier les obligations et les marges de manœuvre des acheteurs à la lueur des derniers textes applicables

PRIX	LIEU	DATES 2021
1680 € TTC	Paris	7-8-9-10 juin 6-7-8-9 décembre

SATISFACTION CLIENT

★★★★★ 95,8 % (233 avis)

INTERVENANT

Expériences professionnelles

- ✓ Consultant-formateur en achat et en marchés publics
- ✓ Directeur des achats

Missions réalisées :

- ✓ Formations : code de la commande publique, rédiger un DCE, analyse des offres, gestion administrative et financière des marchés publics, jurisprudence en marchés publics ...
- ✓ Conduite de projet : audit des marchés, assistance en matière de commande publique, élaboration des procédures achat-marché, organisation de la fonction achat-marché ...

Quelques références :



Contactez l'intervenant : contact@axes-management.fr

PROGRAMME

4 JOURS

Les textes et les principes

La nouvelle réglementation des marchés publics
 Les nouvelles obligations européennes
 Les grands principes de la commande publique : transparence, concurrence, égalité, efficacité
 L'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016

La préparation d'un marché : se poser les bonnes questions

La définition des besoins
 L'allotissement des marchés ou le marché global
 La forme des contrats : marchés ordinaires, à bons de commande, à tranches, accords- cadres
 Le marché public simplifié (MPS)

Les documents contractuels et le dossier de consultation des entreprises

Les documents particuliers : acte d'engagement, CCAP, CCTP
 Les documents généraux : les CCAG
 Le règlement de la consultation

La sélection des candidats et les critères de choix des offres

La sélection des candidats et les justificatifs à produire
 Le DUME
 Les critères de choix des offres et leur pondération

Les procédures de passation des marchés

L'appréciation des seuils de publicité
 Les procédures adaptées

Les marchés réservés aux ESS
 L'appel d'offres ouvert et restreint
 La procédure concurrentielle avec négociations
 Le dialogue compétitif
 Le partenariat d'innovation
 Le concours
 La dématérialisation des procédures

La fin de la procédure de passation

Les informations à communiquer aux candidats non retenus
 Le rapport de présentation
 L'avis d'attribution
 La transparence des procédures

La gestion et le suivi du marché

Le règlement financier d'un marché : avance, acomptes, solde
 Les clauses de prix
 Les garanties financières
 Le paiement des sous-traitants
 Les délais de paiement et les intérêts moratoires

Étude de cas : rédaction simplifiée d'un marché de fournitures ou de service : publicité, RC, CCAP, acte d'engagement

Le contrôle des marchés publics

Le contrôle du juge administratif : le référé contractuel et pré-contractuel
 Le contrôle du juge pénal : présentation des principaux risques pénaux

Conclusion et évaluation de la formation